



Mot du président

Pierre Raiche

Bonjour à tous,

Au nom de l'exécutif de l'Association, je vous souhaite une belle année au bord de notre beau lac. Votre soutien de l'association est essentiel. Vous les membres, vous nous transmettez votre appui en payant vos cotisations. Merci aux membres du conseil d'administration pour leurs travaux. J'ai beaucoup de respect pour les bénévoles, car sans eux plusieurs projets ne pourraient avoir lieu.

Élections

C'était année d'élection. Le conseil d'une municipalité fonctionne à partir de personnes qui ont décidé de s'impliquer. Cela demande de la disponibilité et de l'engagement. Cette année, j'ai décidé de m'impliquer au municipal et j'ai été élu par acclamation conseiller au poste 5. Mon implication sera guidée par mon engagement environnemental et ma préoccupation au niveau de la santé des lacs et des forêts. Je tiens à féliciter tous les conseillers qui ont œuvré et qui œuvrent maintenant. Félicitations à Nicolas Pentassuglia, notre nouveau maire.

Je veux aussi souligner le travail de Mme Danielle Ouimet, ex-mairesse. J'ai remarqué son engagement et sa capacité de travailler en équipe avec les associations de Lac-du-Cerf. Merci.

Bande riveraine

Nous avons souvent des appels au sujet de travaux à l'intérieur de la bande riveraine. Les riverains préoccupés par leurs environnements sont soucieux de la qualité de leur bande de protection et certains investissent beaucoup pour la protection des rives et la santé du lac. Ils sont riverains depuis longtemps et ont compris la nécessité de protéger la bande riveraine. Nous avons aussi de nouveaux riverains qui décident d'entreprendre des travaux face au lac sans communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et environnement avant d'entreprendre ces travaux. Vous devez prendre connaissance de la réglementation qui régit les travaux dans la bande riveraine en communiquant avec la municipalité notamment avec M. Dominic Brazeau, inspecteur en bâtiment et environnement. Il saura vous informer et vous remettre un permis.

Bande riveraine

Quelle que soit sa largeur, c'est la zone de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Elle subit des pressions naturelles, vagues, présence de glaces, remous des embarcations à moteur (batillage), destruction de sa végétation, etc. qui peuvent mener à sa déstabilisation (érosion), celle-ci pouvant être plus ou moins importante suivant les conditions climatiques et l'utilisation. Le moyen le plus efficace d'assurer la stabilité de la rive est d'y maintenir, ou de mettre en place en cas de dégradation, une bande de végétation riveraine comme le fait la nature elle-même.

COVID-19

Cette année nous espérons que la prochaine assemblée annuelle sera présentielle. Étant donné le nombre de membres qui se présentent habituellement à nos assemblées, la salle communautaire est suffisamment grande pour permettre la distanciation requise. Nous respecterons les consignes qui seront en vigueur au moment de l'assemblée.

Santé du lac

Nous continuons à suivre la santé du lac. Nous avons remarqué une présence accrue des embarcations à moteur. Nous avons aussi reçu des plaintes au sujet de plaisanciers qui ne respectaient pas les consignes de navigation. Je relate ici un cas extrême où des kayakistes et utilisateurs de planche à pagaie n'ont subi ni plus ni moins qu'une agression par l'opérateur d'une embarcation à moteur. Le planchiste a chuté de sa planche et le kayakiste a dû vider l'eau de son kayak tellement l'embarcation est passée près d'eux. Selon les commentaires reçus, l'opérateur de l'embarcation semblait s'amuser de la situation. Il faut dénoncer ces événements qui pourraient mal se terminer. Heureusement, la majorité des plaisanciers respectent le code de conduite de navigation. Si vous êtes témoins d'évènements de ce genre, on peut appeler la Sûreté du Québec pour qu'ils viennent patrouiller notre lac. Malheureusement, ils ne sont pas beaucoup et ils arrivent souvent trop tard. Lorsque c'est possible d'identifier le plaisancier fautif, il est possible de le dénoncer et un agent ira lui transmettre une contravention.

Cyanobactéries et transparence

Cyanobactéries/algues bleues, comme l'année passée, il y a eu peu d'épisodes d'algues bleues en 2021. Quelques petits épisodes de floraison très localisés, « bloom », par période de grand vent persistant venant du sud. Le vent concentre les cyanobactéries dans certaines baies, le ressac des vagues a pour effet de brasser l'eau causant l'apparition d'écume naturelle et les cyanobactéries prolifèrent. Les conditions sont réunies pour une floraison. La vidange des fosses septiques, préserver la bande riveraine et ne pas utiliser de fertilisant aident à réduire la prolifération des algues bleues et de la cyanobactérie.

Floraison Une multitude de termes se rattachant au phénomène des cyanobactéries sont utilisés dans la littérature, ce qui peut parfois porter à confusion. Les termes «fleur d'eau», «floraison», «efflorescence» et en anglais «bloom» ou «HAB (Harmful Algal Bloom)» désignent le résultat d'une prolifération massive de cyanobactéries pouvant persister plus ou moins longtemps. Une perte de diversité spécifique dans le phytoplancton est conséquemment observée alors qu'une ou deux espèces deviennent largement dominantes. Lorsque les cyanobactéries prolifèrent à la surface, des agrégats flottants appelés «écumes» ou «mousses» et en anglais «scum» sont souvent observés.

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>

La transparence

La transparence de l'eau reste très bonne. M. Robert Scantland prend les mesures chaque année de façon rigoureuse. Robert est responsable des mesures de transparence. Merci pour son implication.

Bouées

Nous avons distribué trois bouées aux riverains qui espèrent encourager les propriétaires d'embarcations à ralentir près de leurs rives. En installant une bouée, on rappelle que la loi sur la vitesse à moins de 60 mètres (200 pieds) de la rive est de 10 km par heure. Les vagues accélèrent l'érosion et endommagent nos rives et elles soulèvent la sédimentation, libérant le phosphore qui **contribue à la prolifération des algues bleues (cyanobactéries)**. La question de la sécurité reste cruciale pour les activités comme la natation et le kayak.

Nous avons aussi ajouté des bouées d'avertissement de présence du myriophylle à la sortie de la baie Lefebvre près des hauts-fonds. Depuis des années, nous avons identifié ce secteur. Les pêcheurs y pêchent souvent autour, certains les traversent. Les hélices de bateaux en font des boutures qui flottent et qui dérivent, finissant par coloniser d'autres parties du lac. Pour la rendre plus visible, nous avons maintenant trois bouées, espérant réduire la prolifération du myriophylle.



Paiement de la cotisation annuelle

Je vous rappelle qu'il est maintenant possible de payer votre cotisation annuelle par interac. Voir l'article dans ce journal à la page 26 pour les détails de paiement.

Bonne saison

J'en profite pour remercier les membres de votre conseil d'administration. Ils accomplissent un travail admirable dont les tâches comme achat et installations de bouées, présences aux assemblées du conseil municipal, sensibilisations au quai public et autres événements, mesures de transparence... Merci aussi à nos personnes-ressources. Les voici par ordre alphabétique.

Shirley Duffy, secrétaire et correctrice du Petit Cervoï
Denis Gagnon, dossier coupes forestières
Mike Garofalo, traducteur des textes du Petit Cervoï
Renée Léonard-Long, réception pour l'envoi postal du Petit Cervoï
Claude Montambault, administrateur
Robert Nault, administrateur
Keith Rogers, administrateur, dossier coupes forestières et projet fosses septiques
Elisabeth Scantland, trésorière
Robert Scantland, vice-président, sensibilisation à la mise à l'eau des embarcations, mesures de transparence, etc.

L'eau, c'est la vie

Nos lacs, c'est notre vie

LA PHOTO DU « GROS-BEC ERRANT » SUR LA PAGE COUVERTURE EST DE PIERRE RAÎCHE.

LA PLUPART DES PHOTOS SONT AUSSI DE PIERRE RAÎCHE.

SINCÈRES REMERCIEMENTS À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DU JOURNAL :

- Shirley Duffy
- Mike Garofalo a traduit presque l'ensemble du journal
- Nicolas Pentassuglia, maire de Lac du Cerf
- Dominic Brazeau, inspecteur en bâtiment et environnement
- Pierre Raîche
- Keith Rogers
- Norman Roy
- Robert Scantland
- Un merci spécial à Renée Léonard-Long qui chaque année nous reçoit si gentiment et organise notre souper communautaire pour la préparation des envois postaux du journal (si la COVID-19 le permet).



MESSAGE FROM THE PRESIDENT

Pierre Raiche

Hello everyone,

On behalf of your Association's board of Directors, I wish you a good year by our beautiful lake. Your support of the Association is essential. You as members, support us by paying your annual dues. Thank you to the Board members for their work. I have a lot of respect for volunteers because without them many projects could not take place.

Elections

It was an election year. A municipal council is composed of people who have decided to get involved. It requires availability and commitment. This year I decided to get involved at the municipal level and I was elected by acclamation to municipal seat 5. My involvement will be dictated by my environmental commitment and my concern for the health of lakes and forests. I would like to congratulate all the councillors who served and who are currently serving. Congratulations to Nicolas Pentassuglia, our new mayor.

I also want to recognize the work of Ms. Danielle Ouimet, outgoing mayor. I commend her dedication and her ability to foster teamwork among the associations of Lac-du-Cerf. Thank you.

Protected Shoreline

We often get calls about work being carried out within the shoreline strip. Shore owners preoccupied with their environment are careful of the quality of their shoreline strip and many invest a lot for the protection of the shore and the health of the lake. They have been living on the lake for a long time and understand the necessity of protecting the protected shoreline zone. We also have new owners who decide to carry out work along the lake without communicating with the building and environment inspector before undertaking the work. You must inquire about the regulations governing work along the shoreline by communicating with the municipality, in particular with Mr. Dominic Brazeau, building and environment inspector. He will be able to offer guidance and advice for your undertaking and issue the appropriate permit.

Protected Shoreline

Whatever its width, it is the transition zone between the terrestrial environment and the aquatic environment. It is subjected to natural pressures, waves, the presence of ice, eddies of motor boats (wake), destruction of its vegetation, etc. which can lead to its destabilization (erosion), which can be more or less important depending on the climatic conditions and use.

The most effective way to ensure the stability of the shore is to maintain, or to set up in the event of degradation, a strip of vegetation as does nature itself.

COVID-19

This year we hope that the Annual General Meeting will be in person. Given the number of members who usually come to our meetings, the community hall is large enough to accommodate social distancing. We will respect the rules in effect at the time of the meeting.

Welfare of the Lake

We continue to monitor the health of the lake. We have noticed an increased presence of motor boats. We have also received complaints about boaters who do not follow the navigation rules. I relate here an extreme case where kayakers and paddleboard users were victims of an assault by the operator of a motor boat. The rider fell off his board and the kayaker had to bail the water from his kayak, the boat having passed so close to them. According to the comments received, the operator of the boat seemed to be enjoying the situation. We must denounce these events that could have unfortunate consequences. Fortunately, the majority of boaters respect the navigation code of conduct. If you witness events of this kind, call the Sûreté du Québec so they can come and patrol our lake. Unfortunately, there are not many officers in our area and they often arrive too late. When it is possible to identify the offending boater, he/she will be ticketed by the police.

Cyanobacteria and transparency

Cyanobacteria / blue algae

Like last year, there were few episodes of blue algae in 2021. A few isolated very localized blooms during periods of high winds coming from the south. The wind concentrates cyanobacteria in certain bays, the surf of the waves has the effect of stirring the water, causing natural scum to form and cyanobacteria to proliferate. The conditions are then ripe for a flowering. Emptying septic tanks, protecting the shoreline and not using fertilizers helps control the proliferation of blue algae and cyanobacteria.

Flowering *A multitude of terms relating to the phenomenon of cyanobacteria are used in the literature, which can sometimes be confusing. The terms "flowering", "efflorescence", "bloom" or "HAB (harmful algal bloom), denote the result of a massive proliferation of cyanobacteria that may persist for longer or shorter periods. A loss of specific diversity in phytoplankton is consequently observed as one or two species become largely dominant. When cyanobacteria proliferate on the surface, floating aggregates called "scum" are often observed.*
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>

Transparency

The transparency of the water remains very good. Mr. Robert Scantland diligently takes the readings every year. Robert is responsible for transparency measures. We thank him for his involvement.

Buoys



We distributed three buoys to residents who hope to encourage boaters to slow down near their shores. By installing a buoy, it is a reminder that the speed limit within 60 meters (200 feet) of the shore is 10 km per hour. The waves accelerate the erosion of our shores and they raise sedimentation, releasing phosphorus which contributes to the proliferation of blue algae (cyanobacteria). Security issues remain

crucial for activities like swimming and kayaking.

We also added warning buoys for presence of milfoil at the exit of Lefebvre Bay near the shoals. For years, we have identified this sector as being fragile. Fishermen often fish around there, some come across the milfoil. Boat propellers produce cuttings that float and drift, eventually infesting other parts of the lake. To increase visibility, we now have three buoys installed, hoping to reduce the proliferation of milfoil.

Payment of the annual membership fee

I remind you that it is now possible to pay your annual membership fee by Interac. See the article on page 26 for payment details.

Good season

I take this opportunity to thank the members of your board of directors. They perform admirable work including tasks such as the purchase and installation of buoys, attendance at municipal council meetings, conducting awareness sessions at the public wharf and at other events, carrying out transparency measures, etc. Thank you also to our resource people. Here they are in alphabetical order: Shirley Duffy, secretary and editor of the *Petit Cervo*

Denis Gagnon, logging file

Mike Garofalo, translator of the *Petit Cervo* texts

Renée Léonard-Long, hosting for mailing of *Le Petit Cervo*

Claude Montambault, director

Robert Nault, director

Keith Rogers, director, logging and septic tank project file

Elisabeth Scantland, treasurer

Robert Scantland, vice-president, boat launch awareness, transparency measures, etc.

Water is Life

Our Lakes Are our Lifeline

THE COVER PHOTO OF THE PINE GROSBEAK IS BY PIERRE RAÎCHE, AS ARE MOST OF THE OTHER PICTURES.

Sincere thanks to all who have contributed to our journal.

- Dominic Brazeau, buildings and environment inspector
- Shirley Duffy
- Mike Garofalo translated almost the entire journal
- Nicolas Pentassuglia, mayor of Lac-du-Cerf
- Pierre Raîche
- Keith Rogers
- Norman Roy
- Robert Scantland
- A special thank you to Renée Léonard-Long who receives us so generously every year and hosts our community dinner for the preparation of the mailings of the journal, depending on the health measures which may be in place at that time.

